

Secrétariat d'Etat à l'économie
Direction pour la politique économique
Consultation LOMag Motion Lombardi
Holzikofenweg 36
3003 Berne

Envoyée par e-mail
wp-sekretariat@seco.admin.ch

Berne, le 28 mai 2014

Loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins (LOMag) : prise de position du Parti écologiste suisse

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité la position des Verts suisses sur ce projet de loi important. Les Verts s'engagent depuis plusieurs années en faveur de conditions de travail dignes et contre les tentatives d'imposer la journée de travail de 24 heures. Les Verts regrettent donc la direction prise par le Conseil fédéral dans ce projet de loi visant à mettre en œuvre la motion Lombardi (12.3637).

Ce projet de loi péjore les conditions de travail des employé-e-s du commerce de détail, sans apporter la preuve qu'il contribuera véritablement à lutter contre l'augmentation du tourisme d'achat, objectif pourtant poursuivi par la motion Lombardi. Les Verts partagent en ce sens l'analyse faite par l'USS dans sa prise de position sur l'absence de lien avéré entre prolongation des heures d'ouverture et hausse du chiffre d'affaires.

Pour les Verts, l'extension des heures d'ouverture des magasins représente avant tout un risque grave pour les conditions de travail des salarié-e-s du commerce de détail, déjà fortement mis sous pression et souvent marquées par le sceau de la précarité : travail sur appel et horaires fragmentés, bas salaires et absence de CCT pour une majeure partie des travailleurs de la branche sont autant d'aspects qui définissent aujourd'hui le commerce de détail. En outre, environ deux tiers de ces employé-e-s sont des femmes et l'extension des heures d'ouverture vont rendre encore plus compliquée la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, en particulier pour les familles monoparentales. De façon globale, ce projet de loi risque de porter atteinte à la qualité de vie et à la santé de ces salarié-e-s : augmentation du stress, empiètement sur leur vie privée, leur vie familiale, leurs plages de repos et leurs loisirs. Les Verts déplorent d'ailleurs que ces questions importantes soient à peine abordées dans le rapport explicatif (chap. 3.4).

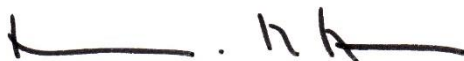
En outre, ce projet de loi risque d'avoir un impact non négligeable sur l'environnement : en effet, l'extension des heures d'ouverture peut entraîner une augmentation sensible du trafic d'achat individuel motorisé et par là la pollution atmosphérique et les nuisances sonores.

Finalement, cette « harmonisation » des heures d'ouverture sape la souveraineté des cantons en matière de réglementions relatives à la police du commerce. Il remet donc en cause la répartition des compétences entre Confédération et cantons. Soulignons encore qu'au cours de ces dernières années, les résultats des votations cantonales portant sur l'élargissement des horaires d'ouverture des magasins ont été clairs : le peuple s'y est quasiment systématiquement opposé.

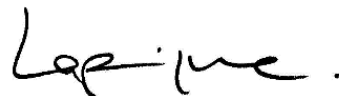
Pour toutes ces raisons, les Verts regrettent les options prises par le Conseil fédéral pour mettre en œuvre la motion Lombardi. Ils demandent au Conseil fédéral de proposer un projet de loi qui répondrait véritablement au problème public soulevé par la motion (l'augmentation massive du tourisme d'achat) tout en respectant les spécificités cantonales ainsi que les conditions de travail des salarié-e-s du commerce de détail.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à cette prise de position et restons à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, à l'expression de notre haute considération.



Regula Rytz
Co-présidente des Verts suisses



Gaëlle Lapique
Secrétaire politique